

ARIA

Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie
7 Place du Griffon
69001 LYON

Association (Loi du 1^{er} juillet 1901) déclarée à la Préfecture du Rhône
Le 29 octobre 2009 sous le numéro W691075114

FIDUCIAIRE LYONNAISE 
Expertise Comptable - Audit

69, bd des Canuts ■ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ■ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509



Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ARIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur les caractères raisonnables des estimations significatives retenues, notamment en ce qui concerne l'évaluation des valeurs mobilières de placement et l'affectation des résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

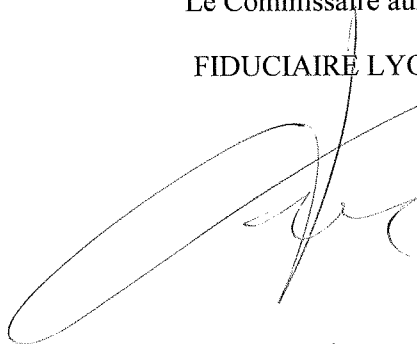
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Par application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai statutaire de quinze jours avant l'Assemblée Générale, suite à l'obtention tardive de certaines informations.

Fait à Lyon, le 15 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes
FIDUCIAIRE LYONNAISE



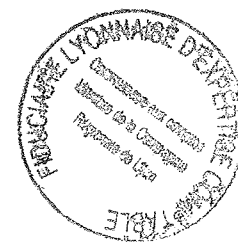
François DUMONT

ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)				Exercice précédent le 31/12/2010 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :						
Concessions, brevets, droits similaires	7 182	6 300	882	0,03	2 936	0,09
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :						
Terrain	89 166		89 166	2,88	89 166	2,88
Constructions	861 720	85 136	776 584	25,06	827 125	26,75
Installations techniques, matériel & outillage industriels	8 213	3 222	4 991	0,16	6 376	0,21
Autres immobilisations corporelles	110 970	36 315	74 655	2,41	70 159	2,27
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :						
Autres titres immobilisés	5 596		5 596	0,18	5 596	0,18
Autres immobilisations financières	6 389		6 389	0,21	6 509	0,21
TOTAL (I)	1 089 236	130 973	958 263	30,92	1 007 867	32,60
STOCKS ET COURS :						
Matières premières, approvisionnements	9 724		9 724	0,31	9 276	0,30
CREANCES (2)						
Avances et acomptes versés sur commandes						0,00
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	5 770		5 770	0,19		
. Personnel	1 506		1 506	0,05		
. Organismes sociaux	10 803		10 803	0,35	12 934	0,42
. Autres	108 751		108 751	3,51	130 332	4,22
Valeurs mobilières de placement	886 537		886 537	28,61	918 849	29,72
Disponibilités	1 113 678		1 113 678	35,93	1 009 693	32,66
Charges constatées d'avance	4 180		4 180	0,13	2 754	0,09
TOTAL (II)	2 140 949		2 140 949	69,08	2 083 838	67,40
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
TOTAL ACTIF	3 230 185	130 973	3 099 212	100,00	3 091 706	100,00



ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent le 31/12/2010 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES :				
FONDS PROPRES				
* Fonds associatifs sans droit de reprise	946 232	30,53	963 976	31,18
RESERVES				
* Excédents affectés à l'investissement	105 786	3,41	105 786	3,42
* Réserves de compensation	286 146	9,23	160 662	5,20
* Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	437 909	14,13	437 909	14,16
* Autres réserves	39 149	1,26	39 149	1,27
REPORT A NOUVEAU				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-2 411	-0,08		0,00
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs	3 412	0,11	49 971	1,62
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	130 704	4,22	58 771	1,90
PROVISIONS REGLEMENTEES				
* Couverture du besoin en fonds de roulement	63 418	2,05	63 418	2,05
* Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	48 855	1,58	72 521	2,35
TOTAL (I)	2 059 201	66,44	1 952 163	63,14
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
. Provisions pour risques	20 200	0,65	29 878	0,97
TOTAL (II)	20 200	0,65	29 878	0,97
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement	197 062	6,36	129 061	4,17
TOTAL (III)	197 062	6,36	129 061	4,17
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	433 260	13,98	616 172	19,93
Fournisseurs et comptes rattachés	41 267	1,33	60 406	1,95
Dettes fiscales et sociales	344 820	11,13	300 562	9,72
Autres	3 402	0,11	3 464	0,11
Produits constatés d'avance	0	0,00	0	0,00
TOTAL (IV)	822 749	26,55	980 604	31,72
Ecarts de conversion passif (V)		0,00		
TOTAL PASSIF	3 099 212	100,00	3 091 706	100,00

ENGAGEMENTS RECUS

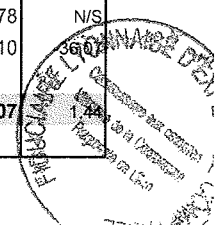
Legs nets à réaliser :

- . acceptés par les organes statutairement compétents
- . autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNES

ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie							
COMPTES DE RESULTAT							
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011							
COMPTES DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2011			Exercice précédent au 31/12/2010		Variation	%
	France	Total	%	Total	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION :							
Prestations de services	1 670	1 670	0,06	7 077	0,25	-5 407	-76,40
Montants nets produits d'exploitation (a)		1 670	0,06	7 077	0,25	-5 407	-76,40
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :							
Dotations et produits de la tarification		2 705 511	90,89	2 569 973	90,05	135 538	5,27
Subventions d'exploitation		150 472	5,05	167 064	5,85	-16 592	-9,93
Cotisations		435	0,01	350	0,01	85	24,29
Autres produits		13 828	0,46	11 412	0,40	2 416	21,17
Reprises sur provisions pour charges d'exploitation		5 478	0,18		0,00	5 478	NS
Transfert de charges d'exploitation		14 357	0,48	12 575	0,44	1 782	14,17
Sous-total des autres produits d'exploitation (b)		2 890 081	97,09	2 761 374	96,75	128 706	4,66
Total des produits d'exploitation (I)=(a)+(b)		2 891 752	97,15	2 768 451	97,00	123 301	4,45
PRODUITS FINANCIERS :							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif		1 454	0,05	1 364	0,05	-560	6,60
Autres intérêts et produits assimilés		2 245	0,08	1 008	0,04	1 237	122,72
Différences positives de change			0,00				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		36 964	1,24	6 484	0,23	30 480	470,08
Total des produits financiers (III)		40 663	1,42	8 856	0,31	31 807	359,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS :							
Sur opérations en gestion		2 688	0,09	9 674	0,34	-6 986	-72,22
Sur opérations en capital		12 240	0,41	2 979	0,10	9 261	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges		27 866	0,94	22 079	0,77	5 787	26,21
- Report des ressources non utilisées		1 500	0,05	42 045	1,47	-40 545	-96,43
Total des produits exceptionnels (IV)		44 295	1,49	76 777	2,69	-32 483	-42,31
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		2 976 710	100,00	2 854 084	100,00	122 626	4,30
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							
TOTAL GENERAL		2 976 710		2 854 083		122 627	4,30
CHARGES D'EXPLOITATION :							
Achats de marchandises et de matières premières		59 837	2,10	45 800	1,64	14 037	30,65
Variation de stock marchandises et matières premières		-448	-0,02	-449	-0,02	1	-0,22
Autres achats non stockés		82 264	2,89	76 035	2,72	6 229	8,19
Services extérieurs		234 541	8,24	371 708	13,30	-137 167	-36,90
Autres services extérieurs		153 346	5,39	154 772	5,54	-1 426	-0,92
Impôts, taxes et versements assimilés		157 838	5,55	146 072	5,23	11 766	8,05
Salaires et traitements		1 351 227	47,48	1 243 636	44,49	107 591	8,65
Charges sociales		627 991	22,07	600 674	21,49	27 317	4,55
Autres charges de personnel		7 605	0,27	6 454	0,23	1 151	17,83
Dotations aux amortissements et aux provisions		73 193	2,57	57 798	2,07	15 395	26,64
Dotations aux provisions			0,00	5 478	0,02	5 478	N/S
Autres charges		904	0,03	1 414	0,05	-510	-36,09
Total des charges d'exploitation (I)		2 748 299	96,57	2 709 392	96,93	38 907	1,41



ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie

COMPTES DE RESULTAT

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

COMPTES DE RESULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2011		%	Exercice précédent au 31/12/2010		Variation	%
CHARGES FINANCIERES :							
Intérêts et charges assimilées	21 078	0,74	21 546	0,77	-468	-2,17	
Différences négatives de change							
Total des charges financières (III)	21 078	0,74	21 546	0,77	-468	-2,17	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :							
Sur opérations en capital	6 245	0,22	1 569	0,06	4 676	298,02	
Sur opérations en gestion		0,00	815	0,03	-815	-100,00	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	69 501	2,44	61 500	2,20	8 001	13,01	
Total des charges exceptionnelles (IV)	75 746	2,66	63 884	2,29	11 862	18,57	
Participation des salariés aux résultats (V)	0	0,00	0	0,00	0		
Impôts sur les sociétés (VI)	883	0,03	491	0,02	392	79,84	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 846 006	100,00	2 795 313	100,00	50 693	1,81	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	130 704		58 770		71 934	122,40	
TOTAL GENERAL	2 976 710		2 854 083		122 627	4,30	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						



ANNEXE**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.
Il s'agit du second exercice plein depuis la création de l'association.

En date du 28 novembre 2009, un rapprochement associatif a eu lieu au sein de l'association ARIA selon les modalités suivantes :

Fusion avec les associations APUS, RUPTURES et JONATHAN

- Apport partiel d'actif de l'association AIDES ALCOOL de son activité de Centre de Cure ambulatoire en Alcoologie : Centre André REQUET.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 099 212 €.

Le résultat net comptable figurant au passif représente un excédent de 130 703,83 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25 avril 2012 par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions réglementées : elles sont constituées sur autorisation des financeurs pour renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement ou pour le renouvellement des immobilisations.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Fonds dédiés : il s'agit des engagements restant à réaliser sur les subventions attribuées par les financeurs.
- Stocks de fournitures : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.



- Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

- Créances et dettes : elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations issues des fusions et apports : ces biens sont amortis sur leur durée résiduelle à la date de fusion,

- immobilisations non décomposables : l'association bénéficie des mesures de tolérance ; l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (voir Annexes I et II)

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant les modalités suivantes :

A. Logiciels	linéaire de 1 à 3 ans
B. Constructions	linéaire de 15 à 30 ans
C. Matériel et outillage	linéaire de 3 à 5 ans
D. Agencements des constructions	linéaire de 5 ans à 10 ans
E. Matériel informatique et de bureau	linéaire de 3 ans à 10 ans

CREANCES

Les « autres créances » représentent essentiellement :

- les sommes à recouvrer au titre des subventions acquises à la clôture de l'exercice et non encore perçues pour un montant global de 41.984 euros,

- une créance sur l'association AIDES ALCOOL suite à l'apport partiel d'actif d'un montant de 42.096 euros.

Toutes les créances sont à moins d'un an.



PRODUITS A RECEVOIR PAR POSTE DU BILAN

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

Autres créances	24 874 €
Disponibilités	701 €
TOTAL	25 575 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Montant des charges constatées d'avance figurant au bilan : 4 180 euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

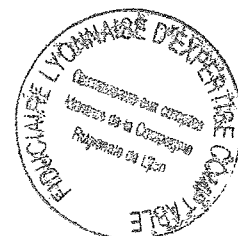
DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent :

- ✓ des valeurs mobilières de placement qui figurent à l'actif pour un montant global de 886.537 euros.
La différence entre leur valorisation au cours du 31/12/2011 et leur valeur comptable représente un écart positif de 51.232 euros. Aucune dépréciation n'a donc été constatée à cette date.
- ✓ des comptes bancaires ordinaires et un compte courant postal.
- ✓ des comptes bancaires sur livret.
- ✓ des espèces en caisse.

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES**Fonds propres et réserves**

- a) Les fonds associatifs sont essentiellement constitués par
- le cumul des résultats antérieurs des actions ne relevant pas de la loi médico-sociale 2002-2 réalisés précédemment sans droit de reprise.
 - des subventions d'investissement sur biens renouvelables.
 - des legs et donations.



b) Les réserves sont :

- des réserves de compensation distinguées par service lors de l'affectation d'excédents antérieurs.
- des excédents affectés à l'investissement ou à la couverture du besoin en fonds de roulement.
- un projet d'investissement associatif correspondant à une partie de l'excédent 2006 d'APUS.
- des réserves libres.

c) Le résultat de l'exercice de 130 704 € se répartit par site géographique:

- GRIFFON :	+ 35 165 €
- RUPTURES :	+ 52 585 €
- JONATHAN :	+ 42 954 €

- Les comptes administratifs de chaque service sont soumis chaque année à la tutelle. Les autorités de tarification peuvent refuser certaines dépenses.

La conséquence de ce refus est l'absence de refinancement des déficits correspondants dans les budgets N+2.

Conformément à l'avis n° 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité du 4 mai 2007, ces dépenses refusées sont affectées au compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du C.A.S.F ».

Autres Fonds associatifs

- ✓ Les résultats sous contrôle de tiers financeurs représentent le résultat des secteurs relevant de la loi médico-sociale 2002-2 constaté au cours des exercices N-1 et N-2.

Ils se décomposent au 31/12/2011 en :

- un excédent 2006 de 6 613 euros affecté aux mesures exceptionnelles,
- un déficit 2010 de 3.201 euros en attente d'approbation et de refinancement par l'A.R.S ou la D.D.C.S,

- ✓ Les provisions réglementées sont des provisions constituées en couverture du besoin en fonds de roulement.

Une provision pour fonds de roulement avait été constituée chez APUS jusqu'au 31/12/1985 pour faire face, partiellement, aux besoins financiers engendrés par le décalage parfois important entre l'année au titre de laquelle les subventions sont octroyées par les organismes financeurs et la date effective de paiement des dites subventions.

En 1996, elle avait été augmentée pour financer le fonds de roulement d'un nouveau service d'APUS.

Ces provisions réglementées ont été spécifiquement autorisées par l'avis n°00-03 du Conseil National de la Comptabilité dans le cadre du décret n°88-279 du 24 mars 1988 relatif à la gestion budgétaire et comptable des CHRS. Elles se sont maintenues à 63.418 euros en 2009 et ne concernent que les activités d'APUS.



✓ Les provisions pour renouvellement d'immobilisations

Elles concernent RUPTURES et seront reprises au fur et à mesure de la constatation de l'amortissement et des frais sur emprunt des investissements concernés.

Un financement de 9 400 € obtenu antérieurement a été reclassé dans ce compte (par soustraction de fonds associatifs).

FONDS DEDIES ET PROVISIONS (Voir Annexe III)**Utilisation des ressources provenant des exercices antérieurs**

Au cours de l'exercice 2011, un des fonds constitués précédemment a été utilisé :

• Fonds dédiés MILDT	1 500 €
TOTAL	1 500 €

Constitution des ressources provenant de l'exercice

Au cours de l'exercice 2011, deux fonds ont été créés par l'association :

• Fonds dédiés indemnités départ à la retraite	68 001 €
• Fonds dédiés MILDT	1 500 €
TOTAL	69501 €

Ces fonds dédiés correspondent à des subventions ou dotations non utilisées à la clôture de l'exercice. Les sommes ainsi réservées sont placées en attente de leur utilisation. Le détail des fonds dédiés au 31 décembre 2011 figure en annexe 3.

Renseignements divers

Aucun salarié ayant au 31/12/2011 plus de 10 ans d'ancienneté (durée minimum entraînant le versement d'une indemnité de départ), ne sera susceptible de prendre sa retraite avant l'année 2013.

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

• Emprunts et dettes assimilées	866 €
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 267 €
• Dettes fiscales et sociales	199 821 €
TOTAL		241 954 €



AUTRES DETTES

Il s'agit essentiellement des dettes fournisseurs, sociales et fiscales, des sommes perçues par l'Association pour le compte des personnes prises en charge, soit des sommes déposées par ces personnes qui sont à leur restituer. Toutes les dettes non financières sont à moins d'un an.

DETTES FINANCIERES

Il s'agit d'un emprunt souscrit en 2009 pour un montant de 452 K€ par l'association absorbée RUPTURES pour l'acquisition d'un bien immobilier. La durée de l'emprunt est de 25 ans.

Le capital restant à rembourser s'élève à 432 319 € dont :

- part à moins d'un an : 10 569 euros ;
- part à plus d'un an et moins de cinq ans : 47 712 euros ;
- part à plus de cinq ans : 374 038 euros.

REMUNERATIONS

La rémunération des trois plus hauts dirigeants de l'association est égale à zéro, ceux-ci étant tous les trois bénévoles.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le Résultat exceptionnel est composé de :

- Charges exceptionnelles pour un montant de 75 746 € :
 - charges diverses sur opérations de gestion : 6 245 €
 - engagements à réaliser sur ressources affectées : 69 501 €
- Produits exceptionnels pour un montant de 44 295 € :
 - produits exceptionnels divers sur opérations de gestion : 14 929 €
 - reprise de provisions par renouvellement des immobilisations : 23 666 €
 - reprise de provision pour risques : 4 200 €
 - report de ressources non utilisées : 1 500 €



ANNEXE 1

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Cessions ou Virements	Valeur brute à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 182 €	0 €	0 €	7 182 €
. Logiciels	7 182 €	0 €		7 182 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 046 378 €	26 491 €	2 799 €	1 070 069 €
. Terrain	89 166 €			89 166 €
. Constructions	862 809 €	1 710 €	2 799 €	861 720 €
. Matériel et outillage	7 568 €	645 €		8 213 €
. Agencements des locaux	49 165 €			49 165 €
. Matériel et mobilier de bureau	37 670 €	24 135 €		61 806 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 105 €	1 984 €	2 104 €	11 985 €
. Autres titres immobilisés	5 596 €			5 596 €
. Autres immobilisations financières	6 509 €	1 984 €	2 104 €	6 389 €
TOTAL	1 065 665 €	28 474 €	4 903 €	1 089 236 €



Exercice 2011

ANNEXE 2

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amort. cumulés à la clôture de l'exercice
Rubriques				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 246 €	2 054 €	0 €	6 300 €
. Logiciels	4 246 €	2 054 €	0 €	6 300 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 552 €	71 121 €	0 €	124 673 €
. Constructions	35 684 €	49 452 €		85 136 €
. Matériel et outillage	1 192 €	2 030 €		3 222 €
. Agencements constructions	7 142 €	4 565 €		11 706 €
. Matériel et mobilier de bureau	9 535 €	15 074 €		24 608 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
. Autres titres immobilisés				
. Autres immobilisations financières				
TOTAL	57 798 €	73 175 €	0 €	130 973 €



ANNEXE 3

TABLEAU DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Provisions à la clôture de l'exercice
Rubriques				
PROVISIONS REGLEMENTEES	135 939 €	0 €	23 666 €	112 273 €
. Provisions pour fonds de roulement	63 418 €			63 418 €
. Provisions pour renouvellement d'immobilisations	72 521 €		23 666 €	48 855 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 878 €	0 €	9 678 €	20 200 €
. Provisions pour risques sur action RSA Santé	5 478 €		5 478 €	0 €
. Provisions pour risques sur garantie	24 400 €		4 200 €	20 200 €
FONDS DEDIES	129 062 €	69 501 €	1 500 €	197 063 €
. Fonds dédiés poste accueil	11 391 €			11 391 €
. Fonds dédiés action médicale	4 588 €			4 588 €
. Fonds dédiés action de santé	8 766 €			8 766 €
. Fonds dédiés Point écoute jeunes SPRS	16 523 €			16 523 €
. Fonds dédiés MILDT	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
. Fonds dédiés indemnité départ retraite	60 000 €	68 001 €		128 001 €
. Fonds dédiés réparations appartements	915 €			915 €
. Fonds dédiés A.R.T.T.	25 379 €			25 379 €
TOTAL	294 879 €	69 501 €	34 844 €	329 536 €

